

Le grand tabou : et le vrai coût de l'insécurité pour la France est de...

Article rédigé par *Atlantico*, le 14 septembre 2024

Source [Atlantico] : Christophe Eoche-Duval vient de publier un livre sur le prix de l'insécurité à payer.

Atlantico : Vous venez de publier « [Le prix de l'insécurité : Enquête sur une défaillance d'État](#) » aux éditions Eyrolles. Alors que les faits divers et les homicides sont au cœur de l'actualité, un élément n'est jamais évoqué, il s'agit du coût que cela représente pour le pays. A combien chiffrez-vous ce coût ? Quelle a été votre méthode pour comptabiliser ce coût de l'insécurité ? Quelles sont les distinctions entre coût public et coût privé ? Qui en porte la charge ?

Christophe Eoche-Duval : Je vous remercie de relever, comme moi, l'étrangeté que cette question ne soit pas débattue dans notre pays ! J'ai dû dans mon essai, qui recense quelques travaux existants, hélas parcellaires, notamment ceux du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) du CNRS ou de l'économiste Jacques Bichot, me livrer à une forme d'enquête. Elle révèle une forme de scandale pour les citoyens : il n'y a pas en France de comptabilité publique de la sécurité, autrement du coût annuel de l'insécurité.

Ce qu'on appelle les coûts publics de sécurité sont les budgets de sécurité consacrés par les ministères (intérieur, justice...) et, essentiellement, les communes (coûts liés à leur police municipale...). Les coûts privés de la sécurité sont les dépenses des ménages et des entreprises se rajoutant pour être plus en sécurité, malgré les policiers dans la rue. Je renvoie le lecteur à cette enquête, vraiment édifiante. Il y en a encore ce que les économistes appellent les coûts cachés, ceux qui s'ajoutent aux deux précédents, qui sont plus apparents. Un exemple : la victime tombe malade de son traumatisme, sera moins productive au travail après son choc à vie, fera plus d'absentéisme, etc. Ce sont des coûts cachés, pour l'assurance maladie, les complémentaires, l'employeur, etc. Les économistes procèdent par évaluation, mais croyez-moi ce sont des effets indirects tristes bien réels, qui suivent longtemps après l'acte de violence...

[Lire la suite](#)

14/09/2024 01:00